

Les sujets évoqués en conseil municipal du 8 février 2011

Indemnité pour le gardiennage de l'église

Le conseil municipal décide de maintenir l'indemnité à hauteur de 260,00 € pour 2011.

Renouvellement des prestations d'assistance technique par le SATESE

La réalisation de ces prestations sur la station d'épuration avait été confiée au SATESE en 2010. Reconduction pour 2011.

Lancement d'une consultation intercommunale pour des travaux de voirie

Le conseil municipal autorise la constitution d'un groupement de commandes auquel participeront la communauté de communes "Les Portes de l'Anjou" et les communes de Daumeray, Durtal, Montigné les Rairies, Morannes et les Rairies. Mrs EON Michel et LEBRUN Marcel sont élus titulaire et suppléant de la commission d'appel d'offres correspondante.

Dossier Cyber Base (projet informatique multimédia)

Un questionnaire sera envoyé pour évaluer les besoins des habitants dans ce domaine, de l'initiation au perfectionnement. Accord du conseil municipal pour déposer un dossier de demande d'aide à l'investissement FEADER (fonds européen). Possibilité d'ouverture aux deux écoles (projets à définir).

Dossier des bâtiments communaux : réflexion en cours sur le remaniement des bâtiments communaux et leurs utilisations, suite au déménagement des écoles.

La Station-service

La société PETRODIS informe la commune de son souhait de mettre fin à son bail commercial dès le mois d'avril prochain. La commune confirme sa volonté d'offrir ce service à la population, soit en gestion directe, soit avec un nouveau partenaire.

Travaux de mise en séparatif des réseaux assainissement et station d'épuration

Les travaux doivent démarrer sur la RD 859 jeudi prochain. Au niveau de la station de relevage, les deux pompes sont tombées en panne. Il est prévu d'en acheter 2 neuves au prix unitaire de 1 430,00 € avec une déduction de 813,43 € accordée par Anjou-Pompes BECOT.

Transport scolaire

Suite au retrait de l'abri bus de l'ancienne rue du Stade, les enfants attendent maintenant sur le trottoir au bout de la rue des Écoles (anciennement rue du Stade), au carrefour des rues de la Caillère et de la Liberté. La circulation assez importante rend la situation dangereuse. Il est nécessaire de déterminer un nouvel emplacement pour cet abri bus.